

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025
COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La réunion a débuté le 7 octobre 2025 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

Membres présents :

Monsieur BOUSIGUES Fabien
Monsieur COLNAT Gérard
Monsieur DIAS FERRAZ Fernando
Monsieur FREMINET Eric
Monsieur GANAYE Julian
Madame JACQUOT Christine
Madame KICINSKI Catherine
Monsieur LALEVEE Christophe
Madame MAILLARBAUX Patricia
Madame MARCHAL Lucette
Monsieur MATHIS William
Monsieur PETIT Bruno
Monsieur SCHULZ Didier
Madame VAGNIER Laurence

Membres absents représentés :

Madame CHOSEROT Magali Pouvoir donné à M BOUSIGUES Fabien

Membres absents :

Monsieur GENTIS Adrien
Madame RIBERA Olivia
Madame RICHARD Anne-Marie

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

20250401 - Approbation du procès-verbal du 23 juin 2025
20250402 - Désicion Modificative n°2 - Budget Général
20250403 - Dissolution du budget annexe EAU ASST DSP-SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
20250404 - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
20250405 - Vente terrain à ne pas soumettre à TVA - Parcelle AP 231
20250406 - Approbation de la Convention Territoriale Globale 2026-2030
20250407 - Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet
20250408 - Mise à jour du tableau des emplois - Suppression et création de poste
20250409 - Nomination d'un coordonnateur communal principal et d'un suppléant et d'agents recenseurs pour le recensement de la population de 2026
20250410 - Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'année 2024 - SPL XDEMAT
20250411 - Avis sur la demande d'adhésion Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)
- Questions diverses

20250401 - Approbation du procès-verbal du 23 juin 2025
--

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix (sans remarque).

15 voix pour

20250402 - Décision Modificative n°2 - Budget Général

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide de procéder au transfert des crédits ci-dessous :

Crédit à ouvrir :

• L'opération 353	
Réhabilitation terrain foot	+ 2 000.00 €
• L'opération 417	
Achat matériel tous services	+ 13 000.00 €
• L'opération 441	
Travaux lourds patrimoine communal	+ 12 000.00 €
• L'opération 388	
Acquisition mobilier urbain	+ 3 000.00 €
• L'opération 509	
Parking Mairie	+ 150 000.00 €

Crédit à réduire :

• L'opération 419	
Achat terrains ou bâtiments	- 30 000.00 €
• L'opération 508	
Extension maison médicale -Aménagement intérieur	- 150 000.00 €

15 voix pour

20250403 - Dissolution du budget annexe EAU ASST DSP-SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

Vu le transfert des compétences eau potable et assainissement des eaux usées à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) par application de la loi (article L.5211-43-3 du CGCT et loi Notre) sur l'ensemble de son territoire à compter du 01 janvier 2020 ;

Vu la LOI n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

Vu la convention de gestion de la compétence eau potable, conclue entre la Commune et la CASDDV, pour une durée initiale de 4 ans à compter du 01 janvier 2020 et renouvelée 2 ans jusqu'au 31 décembre 2025 ;

Considérant qu'il n'apparaît pas nécessaire de poursuivre cette coopération au-delà du 31 décembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve la dissolution du budget annexe DSP eau potable en date du 31 décembre 2025.

15 voix pour

20250404 - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix d'éteindre les créances.

15 voix pour

20250405 - Vente terrain à ne pas soumettre à TVA - Parcelle AP 231

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de voix, confirme que l'aliénation relève du seul exercice de la propriété donc à ne pas soumettre à la TVA la vente de la parcelle AP231 pour une superficie totale de 2 200 m² à 5 € du m² soit 11 000.00 €.

15 voix pour

20250406 - Approbation de la Convention Territoriale Globale 2026-2030

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve les termes de la Convention Territoriale Globale (CTG)

15 voix pour

20250407 - Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, autorise la création d'un emploi d'adjoint administratif dans le grade d'adjoint administratif ou d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ou d'adjoint administratif principal de 1^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet, soit 35/35^{ème} à compter du 01 novembre 2025 pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- chargé de l'accueil physique et téléphonique, de l'urbanisme, état civil, gestion des cérémonies et des commissions.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

15 voix pour

20250408 - Mise à jour du tableau des emplois - Suppression et création de poste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, adopte les modifications du tableau des emplois suivantes :

- Création d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif ou adjoint administratif principal de deuxième classe ou adjoint administratif principal de première classe.
- Suppression d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de première classe

15 voix pour

20250409 - Nomination d'un coordonnateur communal principal et d'un suppléant et d'agents recenseurs pour le recensement de la population de 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide de recruter cinq agents recenseurs affectés chacun à un district de la commune afin d'effectuer les opérations de recensement, ainsi qu'un coordonnateur communal principal et d'un suppléant pour superviser leur travail.

15 voix pour

20250410 - Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'année 2024 - SPL XDEMAT

Le Conseil municipal, après examen, décide d'approuver, à l'unanimité des voix, le rapport de gestion du Conseil d'administration.

15 voix pour

20250411 - Avis sur la demande d'adhésion Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve la demande d'adhésion du Syndicat intercommunal scolaire du Ban de Vagney (8440 habitants) – siège : Vagney

15 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h43.

Madame MARCHAL Lucette
Secrétaire de séance

Monsieur MATHIS William
Le Maire